

PREAVIS MUNICIPAL
No 07/2017
AU CONSEIL GENERAL

Concernant le budget 2018

DELEGUE MUNICIPAL : M. Frédéric REY

Signy, le 30 octobre. 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Comme de coutume lors de la dernière séance du Conseil Général de l'année, nous vous présentons, pour approbation, le budget de la bourse communale pour l'année à venir.

La Municipalité l'a accepté dans sa séance du 30 octobre 2017 et il présente un excédent de charges présumé de CHF 79'360.- sur un compte de fonctionnement de CHF 3'288'725.-.

83 % des revenus proviennent des recettes fiscales, taxes et émolument communaux. Ces postes sont estimés raisonnablement, notamment en ce qui concerne les impôts conjoncturels. L'augmentation de 2 points d'impôts est comptabilisée selon l'acceptation du Conseil Général lors de son vote le 21 septembre 2016.

Du côté des charges, la facture cantonale pour la péréquation, la facture sociale et la police augmente de CHF 38'131.-. Le budget scolaire et parascolaire passe de CHF 402'130.- à CHF 482'330.- en 2018, soit une augmentation de + 20%.

Néanmoins grâce à la gestion rigoureuse de la Municipalité, le budget 2018 est en ligne par rapport au budget 2017 avec un excédent de charges de CHF 79'360.- comparé à un excédent de charges de CHF 76'720.- en 2017. Le résultat avant amortissement montre un excédent de revenus de CHF 4'840.- contre un excédent de charges de CHF 12'070.- en 2017.

Ce budget démontre que les charges purement communales sont maîtrisées. L'augmentation régulière des charges cantonales et des frais de l'instruction publique, notamment en raison de l'ouverture en 2018 du restaurant/bibliothèque/médiathèque, mettent en péril cet équilibre. La situation à court terme n'est pas inquiétante pour notre commune. La trésorerie est saine et les réserves suffisantes. Toutefois, une augmentation d'impôt semble inéluctable à moyen terme.

Au vu de ce qui précède, nous prions

LE CONSEIL GENERAL DE SIGNY-AVENEX

Vu le présent préavis no 07/2017
Où le rapport de la commission de gestion,
Attendu que le présent objet a été régulièrement mis à l'ordre du jour,

D'accepter le budget pour l'année 2018 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : La Secrétaire :

F. Rey

M. Bardel